



CDI et CDD dans la même entreprise - fin du CDD

Par grenouille75

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD mi temps et CDI mi temps dans la même entreprise. J'en suis au 3eme CDD, sachant que les deux premiers étaient en temps plein. Mon CDD arrive à son terme, l'entreprise me dit que je ne bénéficierai d'aucune prime précarité ou indemnités de fin de contrat (je n'ai rien touché depuis le début de mes contrats avec eux). J'ai deux contrats de travail différents (un pour le CDD et un pour le CDI) car il s'agit de missions différentes dans des lieux différents.

La situation est un petit peu originale et je ne trouve pas de situation similaire sur les forums. Si quelqu'un pourrait me donner des éclaircissements, je vous remercie d'avance !!

Par morobar

Bonjour,

Je ne vois pas comment on peut travailler en CDD à temps plein, et travailler aussi en CDI à temps partiel dans la même entreprise.

Par grenouille75

Alors pour être plus précise mes deux premiers CDD étaient en temps plein mais lorsque j'ai signé le CDI temps partiel mon troisième CDD (signé en même temps) était aussi un temps partiel.

Par grenouille75

Ma question est : est-il normal que je ne touche aucune indemnité de départ pour la fin du contrat CDD (et les deux autres CDD précédents) ? Si vous avez des pistes merci...

Par janus2

Bonjour,

Pourriez-vous détailler un peu plus, surtout avec des dates ?

Par grenouille75

Oui tout à fait !

CDD à partir du 08/09/21 jusqu'au 31/12/21 CDD de 28h. Renouvellement du CDD jusqu'au 31/06/22 en 35h.

Second renouvellement du CDD jusqu'au 16/12/22 pour 17h et CDI de 18h.

J'ai bien deux contrats distincts pour cette dernière période.

J'espère être assez claire... Merci à vous